

GUIDE DE L'AGENDA 21 SCOLAIRE

DE LA CAPA 2019 – 2021

Vous savez sur quoi vous voulez travailler, nous sommes là pour vous accompagner.



Développement durable;

L'action et le progrès partagés

Rassembler

Etudier

Projeter

Agir

Evaluer

Communiquer



Direction de l'organisation et du conseil de gestion
Service Organisation, Gestion, Evaluation

De l'agenda 21 à l'agenda 21 scolaire

Etabli lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio de Janeiro en 1992, l'Agenda 21 est un guide de mise en œuvre du développement durable pour le 21e siècle.

«AGENDA» SIGNIFIE EN LATIN: CE QUI DOIT ETRE FAIT

(SOURCE: PETITLAROUSSE)

LE CHIFFRE 21 FAIT REFERENCE AU 21E SIECLE

A Rio, les pays signataires se sont engagés à appliquer localement les engagements qu'ils ont pris ensemble. Les collectivités locales sont donc invitées elles aussi à écrire ce qui doit être fait pour le 21e siècle pour inscrire leur territoire dans un développement durable.

Le 20 septembre 2007, à Ajaccio, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien s'est engagée dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie commune de développement durable pour le Pays Ajaccien, en associant tous ceux qui vivent et œuvrent sur ce territoire à la réalisation d'un agenda 21 territorial.



Les quatre principes fondamentaux du développement durable

- Solidarité entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société : partager les ressources de la Terre avec nos voisins en laissant à nos enfants. Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite.
- Précaution dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement. Par exemple : limiter les émissions de CO2 pour freiner le changement climatique.
- Participation de chacun, quelque soit sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables. Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.
- Responsabilité de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue, répare. Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.



Après une phase d'état des lieux qui a mobilisé plus de 3 800 foyers dans le cadre d'une grande enquête, près de 700 élus, institutions, associations, entreprises et syndicats professionnels ont travaillé en 2011 dans le cadre d'ateliers et de séminaires à la réalisation d'un programme d'actions pour un développement durable du Pays ajaccien.

Cet agenda 21 a pour mission d'assurer la solidarité au sein de notre territoire, de consolider sa cohésion économique, sociale et culturelle et de préserver son cadre de vie, ses espaces et ses ressources naturelles.

Son ambition:

FACILITER POUR TOUS L'ACCES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS

MIEUX VIVRE ENSEMBLE EN PAYS AJACCIEN

CREER LES CONDITIONS D'UN DEVELOPPEMENT ACCEPTABLE

PROMOUVOIR LA QUALITE DE VIE

«L'accompagnement à la réalisation d'agendas 21 scolaires» est l'une des mesures du projet de plan d'actions coproduit dans le cadre de ces séances de travail.

Démarche d'agenda 21 scolaire et projet d'école et/ou projet d'établissement

Selon les équipes l'agenda 21 scolaire a plus ou moins d'importance dans la vie de l'établissement. Au minimum il peut s'inscrire comme l'un des axes du projet d'école ou d'établissement et, au maximum, il peut constituer ce projet.

La démarche d'agenda 21 scolaire correspond aux objectifs généraux **de la découverte du monde et de la culture scientifique et technologique** en lien avec le développement durable.

La méthode de l'agenda 21 scolaire développe la curiosité et la créativité, tout en apprenant aux élèves à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. A ce titre, l'agenda 21 scolaire participe de l'instruction civique et morale.

« Les représentations du monde, l'activité humaine ainsi que la formation de la personne et du citoyen » sont des domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture très largement développée dans le cadre de la mise en place d'un agenda 21 scolaire. L'agenda 21 scolaire est une démarche éducative qui s'inscrit dans le projet d'établissement, chaque établissement s'engage **selon ses besoins et ses aspirations** dans une logique de progrès continu.



Une mobilisation de toute la communauté scolaire, et la constitution d'une culture commune de développement durable.



Qu'est-ce que c'est ?

L'agenda 21 scolaire repose sur un programme d'actions concrètes visant à répondre aux problématiques **économiques, sociales et environnementales** identifiées par l'établissement, telles que l'alimentation, la santé, les déplacements, les déchets, les économies d'eau ou d'énergie ou encore la solidarité entre élèves et la lutte contre l'échec scolaire.

Pour qui et avec qui ?

Avant tout pour et avec les élèves.

Sont concernés par le présent dispositif, les établissements publics et privés sous contrat : écoles maternelles, écoles primaires collèges.et lycées.

Mais aussi, pour toute ou partie le personnel pédagogique de l'établissement, le personnel administratif et technique, le personnel municipal intervenant dans les établissements concernés, et bien sûr les parents d'élèves.

*« Tu me dis j'oublie.
Tu m'enseignes, je me souviens,
Tu m'impliques, j'apprends »
Benjamin Franklin*

- Démarche proposée par la CAPA, dans le cadre de la déclinaison des actions de l'agenda 21 communautaire, l'initiative doit être portée par le chef d'établissement et partagée par l'ensemble de la communauté scolaire.

1 IMPULSER LA DEMARCHE ET MOBILISER LES PARTIES PRENANTES

- Lieu de propositions, de discussions, de choix et de suivi des actions.
- Les membres du comité : élèves, enseignants parents d'élèves, mairie, CAPA, personnel non enseignant.
- Animé par un pilote identifié au sein de l'établissement, chargé de coordonner les actions, qui veillera à l'avancement des étapes, à l'organisation et à l'animation des réunions de suivi.

2 CONSTITUER LE COMITE DE PILOTAGE

- Mettre en évidence et identification par l'établissement des axes de projet à investir afin, à l'étape suivante, de concevoir le projet d'agenda 21 scolaire.
- Identifier des points forts et points faibles de l'établissement, évaluer les dispositifs déjà mis en place et de leur efficacité.

3 REALISER UN DIAGNOSTIC PARTAGE

- Identifier les enjeux prioritaires de développement durable et définir les objectifs opérationnels et pédagogiques pour faire vivre l'agenda 21 au sein de l'établissement
- Traduire les objectifs sous forme de valeurs "promouvoir une consommation éco responsable" ou sous forme opérationnelle "moins consommer de ressources d'énergie",
- Décliner des actions correspondantes

4 DEFINIR LES AXES ET REDIGER LE PLAN D'ACTIONS DE L'AGENDA 21

- Choisir des actions prioritaires à mettre en oeuvre, des indicateurs de suivi
- Mobiliser les partenaires utiles pour leur réalisation
- Organiser les travaux (constitution de groupes de travail, identification des pilotes d'actions, calendrier des réunions du comité de pilotage)

5 METTRE EN OEUVRE LE PLAN D'ACTIONS

- Informer les acteurs et partenaires des résultats acquis
- Evaluer le programme, ce qui permettra de mesurer et valoriser les résultats obtenus par l'action collective
- Synthèse de l'évaluation

6 EVALUER LA PERTINENCE DES AXES ET LES RESULTATS DU PLAN D'ACTIONS



DURÉE

L'accompagnement est prévu pour 2 années scolaires : 2019-2020 ; 2020-2021

Accompagnement

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, en partenariat avec, le Rectorat de l'Académie de Corse, l'Inspection Académique de Corse du Sud, a décidé d'accompagner financièrement la démarche de mise en œuvre et de suivi de l'agenda 21 scolaire.

Chaque établissement lauréat de l'appel à projet lancé par la CAPA, bénéficiera d'une aide financière par subvention d'un montant maximal de 4000 € pour la durée de la mise en œuvre du dispositif, soit pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021. Les modalités de versement, seront détaillées au sein des conventions conclues avec ces mêmes établissements.

De plus, un appui méthodologique et humain tout au long du projet, ainsi que la mobilisation des compétences et du réseau partenarial de la CAPA, sera proposé dans le cadre de la mise en œuvre des axes d'actions définis par le Chef d'établissement et par l'équipe pédagogique.

Cf Annexe 1 : Liste des modes d'accompagnement proposés par la CAPA, qui pourront être mobilisés en fonction des thématiques retenues par l'établissement.



Nombre de projets soutenus

5 établissements.

CHAMP D'INTERVENTION

Afin d'être en cohérence avec la politique communautaire, l'Agenda 21 scolaire devra aborder tout ou partie des cinq thématiques suivantes :

ECO CONSOMMATION (lutte contre le gaspillage, équilibre alimentaire, le monde agricole, les déchets, sources d'énergie,)

ECO SYSTEMES (protection faune, flore, eau, air, milieux naturels ...)

ECO MOBILITE (modes de transport, sécurité, pollution, accessibilité, systèmes information...)

ECO CITOYENNETE (solidarité, lutte contre les discriminations, citoyenneté, droit des enfants, civisme...)

Pour chaque thématique abordée l'établissement ou les classes, pourront proposer autant d'actions qu'ils le souhaitent.



Comment

Inscrivez-vous en remplissant le dossier d'inscription joint au présent guide, ou en retirant le dossier sur demande à l'adresse suivante :

ms.antonini@ca-ajaccien.fr

Envoyez-nous votre dossier par courrier postal à:

Appel à projets «Agenda 21 scolaire» 2019-2021
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien,
Service Organisation Gestion Evaluation
Espace ALBAN, BAT G, 18 Rue Antoine Sollacaro
20000 AJACCIO

Date limite de dépôt des dossiers 05 avril 2019

Lors de la constitution de votre dossier, vous pouvez contacter le Service Organisation Gestion Evaluation de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien (Contact : Mme POLETTI Josée 04 95 10 55 74 ou Mme ANTONINI Maria Stella 04 95 52 95 06 ms.antonini@ca-ajaccien.fr) pour toutes questions administratives ou techniques.

Si votre projet est retenu, nous viendrons à votre rencontre pour prendre connaissance du contexte de votre établissement et pour vous présenter la démarche et l'adapter à votre établissement.



ANNEXE N°1 Liste des modes d'accompagnement opérationnels proposés par la CAPA



THÉMATIQUE 1 : ECO CONSOMMATION

Axe 1 : Éducation à l'environnement ; réduction, tri, recyclage des déchets

Objectif : Réduire la production de déchets, et augmenter les performances de recyclage à l'école et à la maison. Répondre aux objectifs de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement.

- Présentation de l'outil informatique : CAPA recyclage

Quoi : Service proposant un guide du tri, une géolocalisation des bornes de tris déployées sur le territoire ainsi qu'un « guidage » en temps réel du citoyen vers la borne la plus proche en fonction des déchets qu'il souhaite déposer. Format : Application Mobile.

Critères : Primaires et collèges.

Accompagnement : Intervention d'un expert informatique dans la classe, qui présentera l'outil et sa finalité.

Contact : CAPA.

Direction des systèmes informatiques

Alexandre VICAN 04 95 10 55 76 a.vican@ca-ajaccien.fr

Axe 2: Éducation et sensibilisation sur la consommation énergétique

Objectif : Faire découvrir aux élèves quelles sont les différentes sources d'énergie, l'impact de la consommation énergétique sur l'environnement, les modes de consommation à privilégier.

- Recevoir de la documentation

Quoi : Guides pratiques pour réduire sa consommation énergétique et sa consommation d'eau, flash info de la maison de l'habitat durable.

Critères : Primaires Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit.

Contact : CAPA.

Direction de La Protection et de la Valorisation du Cadre de Vie.

Denis LLORCA Maison de l'habitat durable 04 95 52 53 26 d.llorca@ca-ajaccien.fr

Jérémy VISCONTI Service Energie Air et Bruit 04 95 10 55 69 j.visconti@ca-ajaccien.fr

- Visite plateforme expérimentale de l'université de corse MYRTE

Quoi : Cette intervention est proposée dans le cadre de la mission « Maison de l'habitat durable ».

La MHD peut servir de coordonnateur et d'intermédiaire pour l'organisation de visites sur la plateforme expérimentale de l'université de corse à Vignola.

Il s'agira d'aborder le thème de la production d'électricité à partir de l'énergie solaire et le stockage de cette énergie à partir de la pile hydrogène (première mondiale).

Critères : Primaires Collèges.

Accompagnement : Coordination, prise en charge. Animation gratuite, transport aux frais de l'établissement.

Contact : CAPA.

Direction de l'Aménagement « Maison de l'habitat durable ».

Denis LLORCA 04 95 52 53 26 d.llorca@ca-ajaccien.fr

- Cycle de conférences

Quoi : Des conférences thématiques sont organisées tout au long de l'année (habitat écologique, changement climatique, énergies renouvelables etc.).

Critères : Collèges.

Accompagnement : Animation gratuite. Transport aux frais de l'établissement.

Contact : CAPA.

Direction de La Protection et de la Valorisation du Cadre de Vie.

Denis LLORCA Maison de l'habitat durable 04 95 52 53 26 d.llorca@ca-ajaccien.fr

Axe 3 : Surveillance de la qualité de l'air

Objectif : S'informer sur la qualité de l'air intérieur extérieur, acquérir les bonnes pratiques.

- Recevoir de la documentation

Quoi : Brochures sur les polluants intérieurs et extérieurs.

Critères : Primaires Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit.

Contact : QUALITAIR.

Rosanna CASALE : 0495342290

- Recevoir un expert à l'école

Quoi : Animation sur la qualité de l'air intérieur

Critères : Primaires Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit.

Contact : QUALITAIR.

Rosanna CASALE : 0495342290

Axe 4 : Sensibilisation au gaspillage alimentaire

Objectif : Sensibiliser les élèves et les personnels des écoles à la prévention dans le domaine de la production des déchets, introduire la notion de tri et de valorisation.

- Accueillir une exposition

Quoi : Exposition « achats malins » et « gaspillage alimentaire ».

Il s'agit de sensibiliser les élèves à la problématique du gaspillage alimentaire, d'informer sur la notion de consommation responsable « achat malin », et d'intervenir sur l'importance du cycle de vie des déchets ; le devenir du déchet, l'importance du tri et de la valorisation.

Critères : Ecoles Maternelles, Écoles primaires, collèges.

Accompagnement : Mise à disposition de l'exposition et de l'animation.

Contact : CAPA.

Direction de l'environnement

Samantha SAIPELE s.saipele@ca-ajaccien.fr

- Recevoir de la documentation

Quoi : Affiches sur le thème du gaspillage alimentaire.

Critères : Ecoles Maternelles, Ecoles primaires, collèges.

Accompagnement : Distribution gratuite

Contact : CAPA.

Direction de l'environnement.

Samantha SAIPELE s.saipele@ca-ajaccien.fr

- Recevoir un expert à l'école

Quoi : Interventions dans les classes ou auprès des équipes pédagogiques par les animateurs du « Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage »

Critères : Ecoles Maternelles, Écoles primaires, collèges.

Accompagnement : En fonction du public et des thèmes les interventions s'étendent entre 1 à 2 heures.

Contact : CAPA.

Direction de l'environnement

Samantha SAIPELE. s.saipele@ca-ajaccien.fr

- Opération « troc livres et jouets »

Quoi : Il s'agit d'établir des partenariats avec les établissements pour mettre en place des trocs livres jouets.

Critères : Ecoles Maternelles, Ecoles primaires.

Accompagnement : de la démarche par l'intervention des animateurs « Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage »

Contact : CAPA.

Direction de l'environnement

Samantha SAIPELE. s.saipele@ca-ajaccien.fr

Axe 5 : Réduction des déchets à la source

Objectif : Développer le compostage pédagogique, présenter l'intérêt du compostage, et initier à la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

- Recevoir de la documentation

Quoi : Livret guide du compostage, affiches sur le thème du compostage.

Critères : Ecoles maternelles, écoles primaires, collèges.

Accompagnement : Distribution gratuite.

Contact : CAPA.

Direction de l'environnement

Samantha SAIPELE. s.saipele@ca-ajaccien.fr

- Introduction du compostage dans les établissements scolaires

Quoi : Présentation du dispositif à l'aide d'un composteur de démonstration, puis fourniture du matériel. Le dispositif fait l'objet d'un suivi et d'animations ponctuelles, par les animateurs du « Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage » Il s'agira de sensibiliser en priorité sur le compostage des restes de gouter ainsi que sur le compostage des bio déchets issus de la restauration collective.

Critères : Ecoles Maternelles, Ecoles primaires, collèges.

Accompagnement : En fonction du public et des thèmes les interventions s'étendent entre 1 à 2 heures.

Contact : CAPA. Direction de l'environnement

Samantha SAIPELE. s.saipele@ca-ajaccien.fr

Axe 6: Éducation et sensibilisation du patrimoine

Objectif : Promouvoir l'agriculture corse, mettre en valeur l'élevage insulaire ainsi que les productions agricole et artisanale locales existantes et sensibiliser les élèves à la notion de patrimoine

- Visiter un site I Scontrì Paisani

Quoi : Visite d'une foire agricole à thème sur la commune de SARROLA CARCOPINO au lieu-dit MEZZANA qui a pour objet de promouvoir l'agriculture corse et de mettre en valeur l'élevage insulaire ainsi que les productions agricole et artisanale locales existantes. Découverte des animaux dédiés à la production - Atelier sur l'initiation à la pêche à la mouche - Ateliers sur les instruments anciens de musique corse, de chants Corses et d'Initiation au jeu de Morra.

Critères : Écoles primaires.

Accompagnement : Animation gratuite. Repas champêtre offert aux enfants et à leurs accompagnants. Transport aux frais de l'établissement.

Contact : Association I Scontrì Paisani
Geneviève BASTELICA - 06 09 84 74 49

- Visiter un site : Espace test agricole

Quoi : Visite active d'un espace test agricole - Plantation d'arbres fruitiers anciens et oubliés.

Critères : Écoles primaires, collèges.

Accompagnement : Animation gratuite. Transport aux frais de l'établissement.

Contact : CAPA.

Direction du Développement Économique

Service Rurbain et Touristique

Cécile BIANCHI c.bianchi@ca-ajaccien.fr

THEMATIQUE 2 : ECO SYSTEMES

Axe 1 : Préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques

Objectif : Prendre conscience des enjeux autour des ressources en eau et des milieux aquatiques, comprendre le fonctionnement des équipements de traitement de l'eau et acquérir une culture du risque.

- Visite des équipements communautaires

Quoi : Sorties « découvertes » de la station de Campo dell'oro et de l'usine de traitement de la Confina

Critères : Primaires, Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit, transport à la charge de l'établissement.

Contact : CAPA.

Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Etienne PY 04 95 52 53 44

- Recevoir des animateurs pédagogiques à l'école

Quoi : Animations sur le thème des risques ; Intervention en classe d'agents communautaires avec des expositions et des brochures spécialisées sur les thèmes des inondations et des feux de forêt.

Critères : Primaires, Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit.

Contact : CAPA.

Direction de la Protection et de la Valorisation du Cadre de Vie

Ivan PIMENOFF et Jean Antoine POLI 06 18 21 49 83

Axe 2 : Éducation et sensibilisation sur les milieux naturels

Objectif : Prendre conscience des enjeux autour de la biodiversité terrestre et maritime et respecter les sites naturels sensibles, notamment dans le cadre du réseau Natura 2000.

- Recevoir de la documentation

Quoi : Des guides pratiques sur les sites Natura 2000 terrestres et maritimes, avec un rappel des bons gestes pour respecter les milieux naturels.

Critères : Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit.

Contact : CAPA.

Direction de la Protection et de la Valorisation du Cadre de Vie

Jean François SANTELLI 04.95.52.95.00

- Recevoir un expert à l'école

Quoi : Intervention en classe d'un agent communautaire avec une exposition dédiée et des brochures sur le thème de Natura 2000 en mer, et plus spécifiquement à l'échelle du Golfe d'Ajaccio.

Critères : Primaires, Collèges.

Accompagnement : Accès gratuit.

Contact : CAPA.

Direction de la Protection et de la Valorisation du Cadre de Vie

Jean François SANTELLI 04.95.52.95.00

Axe 3: Découverte du patrimoine, de la faune et de la flore

Objectif : Sensibiliser et faire découvrir aux élèves la notion de patrimoine et devenir acteur de leur territoire.

- Visiter un site : Sentier interactif du territoire via l'utilisation de l'application CAPA Scopre

Quoi : Visite d'un sentier interactif du territoire via l'utilisation de l'application CAPA Scopre (Parata, Sentier des Moulins de Cutuli à Curtichjatu)

Découverte du patrimoine, de la faune et de la flore via un audio guide français/corse/anglais.

Critères : Écoles primaires, collèges

Accompagnement : Animation gratuite via l'application. Transport aux frais de l'établissement. mobile et écouteurs nécessaires

Contact : CAPA

Direction du Développement Économique

Service Rurbain et Touristique

Cécile BIANCHI c.bianchi@ca-ajaccien.fr

THEMATIQUE 3 : ECO MOBILITÉ

Axe 1 : Se déplacer autrement

Objectif : Transmettre les notions de moindre pollution, d'économie d'énergie, de gestion du temps, de qualité de vie...

- Présentation de l'outil informatique CAPA Move

Quoi : Service d'information en temps réel sur les conditions de circulation du Pays Ajaccien (ATTENTION : d'ici le 2ème semestre CAPA Move intègrera les informations des transports en commun pour devenir un vrai service d'inter modalité)

Format : Site Internet et Application Mobile

Critères : Primaires et collèges

Accompagnement : Intervention d'un expert informatique dans la classe qui présentera l'outil et sa finalité.

Contact : CAPA

Direction des systèmes informatiques

Alexandre VICAN 04 95 10 55 76 a.vican@ca-ajaccien.fr

- Recevoir un expert à l'école

Quoi : Intervention en classe ou auprès des enseignants, d'un agent communautaire afin d'apporter son expertise dans le domaine des transports.

Critères : Primaires, Collèges

Accompagnement : Accès gratuit

Contact : CAPA

Direction de la mobilité et des transports

Olivier ANDREANI 04 95 52 53 39 o.andreani@ca-ajaccien.fr

- Navette maritime Muvimare entre Ajaccio et Porticcio

Quoi : Utilisation du service pour des objectifs pédagogiques (scolaires ou associatifs) ; dans la limite des places disponibles et après réservation.

Critères : Primaires, Collèges, Lycées

Accompagnement : Accès gratuit

Contact : CAPA - Direction de la mobilité et des transports

Il s'agit de permettre à des scolaires d'utiliser gratuitement le service dans le cadre de sortie pédagogique.

THEMATIQUE 4 : ECO CITOYENNETÉ

Axe 1 : Education à la citoyenneté des 13 – 18 ans

Objectif : Appropriation par les élèves des notions de citoyenneté via la connaissance de leurs droits et leurs devoirs,- apports d'outils de connaissance et de réflexion, ouverture d'un espace de dialogue et d'échanges entre les acteurs éducatifs (professeurs et éducateurs) et les jeunes.

- Mise en place et animation d'un atelier

Quoi : Faire connaître le fonctionnement de l'institution judiciaire aux jeunes par des ateliers animés en classe et une simulation de procès. Ce jeu de rôles permet aux jeunes de travailler l'argumentation et sa verbalisation en public.

Critères : Collèges (13/18 ans)

Accompagnement : Mise à disposition de l'animation

Contact : CDAD de la Corse du Sud

Patricia Jacques 04.95.20.08.59.

Axe 3 : Connaitre son environnement pour mieux le protéger

Objectif : Qui dit citoyenneté dit aussi un ensemble de "pratiques citoyennes", notamment de participation à la vie publique de la Cité, que ce soit localement, nationalement ou même dans l'espace mondial. Il s'agit de permettre aux élèves d'appréhender dans un premier temps, l'environnement dans lequel ils vivent, afin de mieux en mesurer la nécessité de le protéger, et in fine de devenir acteurs de leur territoire.

- Cartoparties

Quoi : Manifestation dont l'objectif est de permettre à des citoyens d'utiliser des logiciels libres sur leur Smartphones/Tablettes pour géo référencer les points d'intérêts de leur territoire (ex : faune, flore, handicap, déchet, toponymie, histoire, tourisme...), l'intérêt est aussi de participer à l'enrichissement de la carte mondiale « Open Street Map ».

Critères : Primaire Collèges.

Accompagnement : Mise à disposition d'un expert dans le domaine de l'informatique, qui présentera aux enseignants et élèves l'intérêt des cartoparties et la méthode permettant d'en organiser.

Contact : CAPA.

Direction des systèmes informatiques

Pascal PERALDI 04 95 10 55 82 p.peraldi@ca-ajaccien.fr

- Cap sur la culture : Musée Fesch

Quoi : Guide interactif permettant de découvrir la richesse du Palais Fesch et de ses collections (plan interactif, historique des bâtiments de la Chapelle Impériale, du Palais Fesch, analyse des tableaux, ...)

Critères : Collégiens

Accompagnement : Intervention d'un expert dans le domaine de l'informatique pour une présentation de l'application et de ses contenus.

Contact : CAPA.

Direction des systèmes informatiques

Alexandre VICAN 04 95 10 55 76 a.vican@ca-ajaccien.fr

- Cap sur le Patrimoine Napoléonien : Napoléon à Ajaccio

Quoi : Guide interactif permettant de découvrir les principaux sites Napoléoniens de la ville d'Ajaccio (descriptif de la relation particulière entre Napoléon et sa ville natale, découverte des sites les plus emblématiques, plan interactif proposant 3 itinéraires pédestres, ...)

Critères: Collégiens

Accompagnement : Intervention d'un expert dans le domaine de l'informatique pour une présentation de l'application et de ses contenus.

Contact : CAPA.

Direction des systèmes informatiques

Alexandre VICAN 04 95 10 55 76 a.vican@ca-ajaccien.fr.